



CRISE FINANCIÈRE

Le drôle de destin de la taxe Tobin

Page B 2



PHILOSOPHIE

André Gorz militerait

contre les gaz de schiste

Page B 6

PERSPECTIVES



MENAHEM KAHANA AFP

Des Israéliennes ont protesté en octobre 2011 contre la décision du gouvernement de démanteler la colonie de Givat Asaf.

Israël miné par ses radicalismes

Un double fondamentalisme s'immisce dans la vie politique de l'État hébreu

LAURENT ZECCHINI

Jérusalem — Une «villa dans la jungle»: c'est ainsi qu'Ehoud Barak, ministre israélien de la Défense, et le premier ministre, Benjamin Nétanyahou, voient leur pays dans son environnement proche-oriental. Un îlot menacé, qu'il faut défendre. Israël sait se cuirasser: lorsque l'ouvrage de sécurité titanesque qui est en chantier sur la frontière égyptienne sera achevé, une autre barrière de protection sera érigée le long de celle avec la Jordanie.

Ainsi, déjà isolée de la Cisjordanie par un autre «mur», la forteresse Israël sera-t-elle, en théorie, hermétiquement close. Mais il est un adversaire plus insidieux, dont la force ne peut venir à bout: c'est d'un ennemi de l'intérieur qu'il s'agit, un double fondamentalisme, incarné par le fanatisme religieux d'une partie de la communauté juive ultraorthodoxe, et par l'extrémisme messianique des colons.

Ces dernières semaines, les Israéliens ont semblé découvrir ce double radicalisme qui mine ce qu'ils croyaient être le consensus démocratique israélien. La vérité est que c'est l'État qui a encouragé deux secteurs idéologiques qui n'acceptent pas son autorité, mais savent pouvoir compter sur sa connivence pour prospérer et étendre leur influence politique.

Deux visages féminins ont personifié les effets de l'intolérance des haredim, ces ultraorthodoxes dont le nom signifie «craignant Dieu». Celui d'une petite fille de 8 ans, et celui d'une étudiante de 28 ans. Naama Margolis a montré aux téléspectateurs israéliens sa terreur de reprendre le chemin de l'école, sachant que des fanatiques s'apprêtaient à la couvrir de crachats en raison de sa tenue réputée indécente (des bras nus...).

Depuis qu'elle a mérité son surnom de «Rosa Parks israélienne» pour avoir refusé, comme la jeune Noire de l'Alabama en 1955, de se diriger à l'arrière d'un bus mehadrin (ultraorthodoxe), l'étudiante Tania Rosenblit reçoit des menaces de mort. Comment l'État israélien a-t-il pu laisser s'enraciner les mesures d'exclusion et de discrimination envers les femmes, et parfois l'obscurantisme religieux, qui ont cours dans la société haredi, mais débordent dans la société laïque, en particulier à Jérusalem, où les visages féminins sont bannis de la publicité?

Un soutien lourd

Que pèsent en outre quelque 700 000 haredim face à 7,8 millions d'Israéliens? La réponse est: un poids disproportionné. M. Nétanyahou n'est pas le premier chef du gouvernement à devoir son maintien au pouvoir au soutien politique des formations ultraorthodoxes, mais, plus que ses prédécesseurs, il leur a laissé la bride sur le cou. Les haredim et, au-delà, les «sionistes religieux» idéologiquement proches du parti des colons, exercent une influence croissante au sein de l'administration, de l'armée, de la justice, bref de la société israélienne.

Chez les ultraorthodoxes, plus de 80 % des hommes ne travaillent pas, la grande majorité



MENAHEM KAHANA AFP

Un juif ultraorthodoxe à Jérusalem avec sa famille lors de la cérémonie religieuse

d'entre eux sont exemptés de service militaire, mais leurs écoles talmudiques touchent d'importantes subventions de l'État, et leurs épouses, qui ont en moyenne 8 enfants, perçoivent des allocations familiales en conséquence.

L'«État haredi» est donc largement un État-providence, ce qui ne suffit pas à lutter contre une grande pauvreté, mais déchaîne la colère grandissante des laïcs contre un segment jugé «parasite» de la société. L'inquiétude vient du fossé qui ne cesse de se creuser entre le monde haredi et le reste de la société: le cursus scolaire des enfants est purgé des mathématiques, des sciences, de l'anglais et de l'histoire, et les concepts de démocratie, d'égalité des droits entre sexes n'ont aucun sens.

Une mission divine

À ce fanatisme du monde haredi répond celui des colons, convaincus qu'ils remplissent une mission divine en faisant souche en terre palestinienne. Lorsque l'armée fait mine de vouloir les déloger, ils appliquent la politique dite du «prix à payer». Les Israéliens sont habitués à ces représailles, qui s'exercent en général contre les Palestiniens. Mais c'est une autre histoire quand plusieurs centaines de colons extrémistes se vengent d'un début d'évacuation d'une colonie sauvage en saccageant une base de l'armée israélienne face à des sentinelles apathiques. D'un seul coup, les Is-

raéliens se sont rendu compte que la politique de colonisation avait engendré une multitude de métastases extrémistes difficiles à contenir.

Or il en va des colons comme des ultraorthodoxes: depuis son arrivée à la tête du gouvernement, en mars 2009, M. Nétanyahou n'a cessé de jouer avec le feu en poursuivant une politique systématique de colonisation. En tenant tête avec succès au président Barack Obama, le premier ministre israélien a envoyé aux groupes de colons qui installent tentes et caravanes sur les collines de Cisjordanie un message sans ambiguïté: «Continuez, je vous soutiens!».

Mais cette fuite en avant a des effets pervers: au sein du Likoud, l'influence prépondérante des colons est devenue un danger politique pour M. Nétanyahou. Sur la sécurité, la colonisation a ouvert une boîte de Pandore: l'armée israélienne, qui a la mission de protéger les Israéliens, veille sur la sécurité des colons en fermant les yeux sur leurs agissements. Comme il y a lieu de croire que le gouvernement n'a pas les moyens politiques de porter un coup d'arrêt à l'extrémisme religieux, Israël se trouve confronté au défi que lancent les zélotes et les colons messianiques à la fabrique démocratique de la société israélienne. Il va être d'autant plus difficile à relever que cette double dérive est le produit de son propre aveuglement.

Quand les politiques jouent aux historiens

Paris s'apprête à pénaliser la négation du génocide arménien

CHRISTIAN RIOUX

Paris — Un demi-million de personnes. Une élection peut probablement se gagner par une telle marge. Tel est en effet le nombre d'Arméniens en France. À l'approche des présidentielles, c'est en partie ce qui explique le fait que, le 22 décembre dernier, l'Assemblée nationale française a soudainement adopté un texte punissant d'un an de prison et d'une amende de 45 000 euros la négation du génocide arménien. On a appris cette semaine que le texte controversé sera soumis au Sénat avant la fin du mois.

La polémique qui a amené Ankara à rappeler son ambassadeur ne fait donc que commencer. La Turquie n'entend certainement pas baisser pavillon même si son ambassadeur sera de retour la semaine prochaine à Paris pour suivre les débats au sénat. Ankara a déjà gelé sa coopération militaire et politique avec la France. Toutes les rencontres diplomatiques sont suspendues et le gouvernement envisage une nouvelle série de mesures de représailles si le texte devait être finalement adopté.

La Turquie a toujours nié avoir eu l'intention d'exterminer les Arméniens qui vivaient alors sur son territoire même si elle reconnaît que jusqu'à 500 000 d'entre eux sont morts pendant les combats qui se sont déroulés en 1915 et les déportations massives qui ont suivi vers la Syrie et le Liban. La majorité des historiens évaluent plutôt le nombre de victimes de ce qui était encore l'Empire ottoman à 1,5 million, soit les deux tiers des Arméniens vivant alors en Turquie.

Comme le Québec l'avait fait dès 1980, puis en 2003, la France a reconnu le génocide arménien en 2001. Une trentaine de pays et de gouvernements ont fait de même un peu partout dans le monde. Mais, le texte aujourd'hui devant le sénat n'est pas une simple motion symbolique. Il vise à criminaliser la négation du génocide arménien comme l'ont déjà été, en France, les traites négrières, par la loi Taubira, et le génocide juif, par la loi Gaysot, qui condamne plus largement la négation de tous les crimes contre l'humanité.

Le texte a été présenté en catastrophe afin d'en court-circuiter un autre qui devait être proposé par la gauche

La colère des historiens

Sujet sensible entre tous, le projet de loi a aussitôt provoqué la colère des historiens français. L'un des plus célèbres d'entre eux, Pierre Nora, a dénoncé une volonté de museler les historiens et

une «soviétisation de l'histoire». «À quand la criminalisation des historiens qui travaillent sur l'Algérie, sur la Saint-Barthélemy, sur la croisade des Albigeois?», s'est-il interrogé dans *Le Monde*. Selon l'auteur des *Lieux de mémoire* (Gallimard), le parallèle avec la Shoah est injustifié. «Pour la Shoah, en effet, la responsabilité de la France vichyste est engagée, alors que, dans le cas de l'Arménie, la France n'y est pour rien. Et s'il s'agissait de faire pression sur la Turquie, le résultat est concluant: la décision française ne peut qu'exacerber le nationalisme turc et bloquer toute forme d'avancée vers la reconnaissance du passé.» La nouvelle loi va d'ailleurs plus loin que celles qui l'ont précédée, puisqu'elle n'incrimine pas seulement la «négation», mais aussi la «minimisation» du génocide.

À l'approche des élections présidentielles, l'historien a vu dans le dépôt de cette loi une manifestation de «cynisme politique». Le texte a en effet été présenté en catastrophe par la députée UMP Valérie Boyer afin d'en court-circuiter un autre qui devait être proposé par la gauche au Sénat. Mais, de l'avis de tous, c'est bien le président qui est à la manœuvre. Nicolas Sarkozy a toujours courtisé la communauté arménienne de France et a rarement raté une occasion de prendre la Turquie à rebrousse-poil, notamment en s'opposant à son adhésion à l'Union européenne. En visite en Arménie en octobre dernier, il avait déjà sommé la Turquie de «revisiter son histoire» dans des «délais assez brefs», faute de quoi la France légiférerait.

Son intention est de boucler le dossier avant le printemps. Les analystes politiques jugent qu'en pleine campagne électorale, Nicolas Sarkozy serait particulièrement heureux de piéger ses adversaires socialistes en faisant voter ce texte avec le soutien de la gauche qui vient tout juste d'obtenir la majorité au Sénat. Les socialistes, qui ont toujours soutenu la pénalisation de la négation des génocides, ont donc été pris de court. Seul l'ancien ministre socialiste Jean Glavany a tenu à dire que «ce n'était pas au Parlement de dire l'histoire».

PERSPECTIVES

INTERNET

Censure : la Biélorussie s'isole

SOPHIAN FANEN

Royée par la dernière dictature en place en Europe, la Biélorussie n'était déjà pas un havre de liberté. Mais la vis s'est encore resserrée depuis jeudi avec l'entrée en vigueur d'une nouvelle législation sur l'accès à Internet.

Le *Global Legal Monitor*, une publication en ligne qui assure une veille juridique au sein de la Librairie du Congrès aux États-Unis, détaille cette loi publiée le 21 décembre et qui prolonge un décret du «président» autoritaire, Alexander Lukashenko, datant de juillet 2010. Le texte est joyeusement nommé «Amélioration de l'utilisation de la partie nationale de l'Internet».

Depuis ce premier texte, les fournisseurs d'accès biélorusses sont tenus de détailler auprès du gouvernement toutes les spécificités techniques de leur réseau et de conserver l'identification de toute machine qui se connecte. La surveillance du réseau a été confiée au «centre d'opérations et d'analyses», rattaché aux services de la présidence, qui a pour mission première de filtrer le contenu entrant en Biélorussie. Il a aussi le pouvoir d'exiger le blocage de tout site sous 24 heures. Des mesures qui créent «une censure depuis le plus haut niveau du pouvoir», avait à l'époque commenté *Reporters sans frontières*. En novembre dernier, le secrétaire général de RSF, Jean-François Julliard, s'était à nouveau inquiété de la situation dans l'ancienne république soviétique.

Voilà pour le premier volet de la répression en ligne, qui n'est qu'une rigolade par rapport à ce qui attend les Biélorusses désormais. La nouvelle législation exige en effet que toutes les entreprises utilisent uniquement les domaines Internet nationaux pour fournir des services en ligne, vendre ou acheter, et même échanger des courriels. En théorie, l'accès à des sites étrangers restera possible, mais pas l'interaction avec ces sites — par exemple un achat sur eBay ou Amazon. La police et la police secrète sont autorisées à enquêter sur toute pratique illégale, et des amendes allant jusqu'à une centaine d'euros sont prévues.

De plus, la loi prévoit le blocage total de certains sites qui doivent encore être listés par le pouvoir, notamment les adresses jugées pornographiques ou extrémistes — une notion qui, selon les observateurs, inclut tout site critique envers le pouvoir. «Des sites d'information majeurs tels que *Charter97, Belaruspartisan, ou le blogue de l'humoriste Yauhen Lipkovich sont d'ores et déjà inclus dans cette liste noire*», détaille encore RSF.

Selon *Reporters sans frontières*, Charter 97 a par ailleurs «été la cible d'une série d'attaques DDoS sans précédent le 29 décembre dernier. Des hackers se sont également procuré les mots de passe des administrateurs et ont commencé à détruire les archives du site tout en publiant des contenus provocateurs.»

Concernant les particuliers, la loi stipule que les propriétaires et les administrateurs de cafés Internet ou d'autres endroits qui offrent un accès à Internet, comme les hôtels, peuvent être poursuivis et leur entreprise fermée si des clients visitent des sites basés hors de la Biélorussie.

Ces nouvelles mesures, dans un pays où les manifestants sont tabassés, la liberté de la presse bâouée et toute opposition étouffée, pourraient de fait couper la Biélorussie du réseau mondial.

C'est ce que tente également de faire l'Iran, où une nouvelle législation sur l'accès au réseau depuis les cafés Internet a également été annoncée mardi 3 janvier. Là aussi, toute personne souhaitant se connecter devra donner son nom complet, son numéro de carte d'identité et son numéro de téléphone. De plus, tous les faits et gestes dans ces cafés devront être filmés et les enregistrements conservés pendant six mois.

Libération



FREDRICK VON ERICHSEN AFP

Les milieux financiers sont totalement opposés à l'idée d'imposer une taxe sur les transactions.

Le drôle de destin de la taxe Tobin

Jadis revendication altermondialiste, la taxe sur les transactions financières est aujourd'hui portée par des gouvernements libéraux

ALINE LECLERC

Rôle de destin que celui de la taxe Tobin, imaginée par un économiste libéral aux États-Unis en 1972, popularisée par les altermondialistes d'ATTAC (Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne), et portée par les socialistes européens, avant de se voir aujourd'hui défendue par des gouvernements libéraux comme ceux de Nicolas Sarkozy et Angela Merkel.

■ 1972: À l'origine, un économiste libéral américain, James Tobin

En août 1971, le président américain Richard Nixon décide d'abolir la convertibilité du dollar en or, mettant fin de fait au système monétaire international mis en place en 1944 par les accords de Bretton Woods, qui garantissait une grande stabilité des taux de change. C'est dans ce contexte qu'en 1972, le professeur d'économie américain James Tobin évoque, lors d'une conférence à l'Université de Princeton, l'idée d'une taxe d'un taux très faible (entre 0,05 % et 0,2 %) sur les transactions financières, qui permettrait de «jeter quelques grains de sable dans les rouages de la finance internationale», c'est-à-dire de limiter l'instabilité des marchés financiers en freinant le développement de la spéculation à court terme. Il reçoit le prix Nobel d'économie en 1981.

■ 1984: L'expérience suédoise

En 1984, la Suède instaure une taxe de 0,5 % sur les transactions financières sur son marché d'actions. Ce taux fut doublé en 1986, puis la taxe étendue au marché des obligations. Mais l'expérience est un échec: les revenus ainsi générés s'avèrent décevants, car la taxe provoque une fuite des capitaux hors du pays, vers les Bourses de Londres et New York ou des placements *offshore*. L'expérience est abandonnée en 1990. Beaucoup d'économistes la citent encore en exemple comme la preuve que l'instauration d'une telle taxe par un seul pays est vouée à l'échec.

■ 1992-1995: Retour de la taxe après les crises monétaires européenne et mexicaine

La taxe est remise au goût du jour au milieu des années 1990, après une première crise du système monétaire européen en 1992, puis la crise du peso mexicain en 1994. Cette année-là, le président socialiste, François Mitterrand, relance l'idée au sommet social de Copenhague, et elle est à nouveau évoquée un an plus tard en marge du G7

à Halifax. L'instauration d'une taxe sur les transactions financières figure ensuite dans le programme du candidat socialiste Lionel Jospin à l'élection présidentielle de 1995, remportée par Jacques Chirac (RPR).

■ 1997-2001: ATTAC contre James Tobin

En décembre 1997, dans un éditorial du *Monde diplomatique* intitulé *Désarmes les marchés*, le journaliste Ignacio Ramonet estime que la taxation des revenus financiers est une «exigence démocratique minimale». Selon lui, l'application d'une telle taxe «ruinerait le credo libéral de tous ceux qui ne cessent d'évoquer l'absence de solutions de rechange au système actuel». Il s'agit d'une taxe de «solidarité». Même modique (0,1 %), elle procurerait des revenus colossaux pour «éradiquer la pauvreté extrême d'ici au début du siècle».

Il conclut en suggérant la création «à l'échelle planétaire» de «l'organisation non gouvernementale Action pour une taxe Tobin d'aide aux citoyens». C'est ainsi que le mouvement ATTAC (devenu l'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne) voit le jour en 1998, devenant le fer de lance de la mise en place de la taxe et d'un nouveau mouvement planétaire, l'altermondialisme.

En juillet 2001, le sommet du G8 se tient à Gênes en Italie. Les altermondialistes organisent un contre-sommet, et d'importantes manifestations ont lieu dans les rues de la ville. Certains rassemblements dégénèrent en émeutes, sévèrement réprimées par les forces de l'ordre. Un jeune manifestant est tué.

L'événement pousse James Tobin, l'économiste libéral inventeur de la taxe, à sortir de sa

réserve. Dans un entretien au journal allemand *Der Spiegel*, il critique les altermondialistes qui «détournent [son] nom». «Je n'ai pas le moindre point commun avec ces «casseurs de carreaux» antimondialisation, souligne l'économiste, qui estime que les positions de mouvements comme ATTAC «partent d'un bon sentiment, mais sont mal pensées». Pour M. Tobin, beaucoup de militants antimondialisation ont avant tout pour but de lutter contre l'expansion des marchés libres, tandis que lui se dit au contraire «un partisan du libre commerce».

■ 1997-2001: La valse-hésitation de Lionel Jospin

En 1997 en France, après la dissolution de l'Assemblée nationale, la gauche remporte les élections législatives, Lionel Jospin devient premier ministre. Mais la taxe qu'il a défendue deux ans plus tôt passe aux oubliettes. Dominique Strauss-Kahn, à l'époque ministre des Finances, n'y est pas favorable; il fait notamment figurer dans un document budgétaire de Bercy une étude officielle la critiquant très fermement.

On croit l'idée d'une telle taxe enterrée pour de bon. Mais à quelques mois d'une nouvelle élection présidentielle, Lionel Jospin la ressort du chapeau en août 2001 lors d'un entretien sur TF1. Il se dit «favorable à ce que la France propose que l'Union européenne prenne une initiative [sur une taxe sur les transactions financières] au plan international». Quelques jours plus tard, son homologue allemand du SPD, Gerhard Schröder, appelle à ouvrir un débat européen sur le contrôle des flux financiers spéculatifs.

Le 19 novembre 2001, en France, l'Assemblée nationale adopte le principe d'une taxation des transactions sur le marché des devises, mais pose la condition que celle-ci n'entrera en vigueur que si une mesure identique est adoptée par les autres

pays de l'Union européenne. La taxe retombe dans l'oubli avec la victoire de Jacques Chirac (UMP) à la présidence de la République en 2002.

■ 2006: La taxe chemine vers la droite

Mais la droite va peu à peu prendre la main sur le sujet. En 2006, le chef de l'État français fait un pas en avant: il parvient à instaurer une taxe pérenne sur les billets d'avion, adoptée par

27 pays (elle a depuis apporté près de 180 millions d'euros supplémentaires à l'aide française au développement). En 2007, second pas en avant: le ministre des Affaires étrangères, Bernard Kouchner, relance le principe d'une taxe sur les transactions financières et plaide pour un prélèvement «indolore» de 0,005 %, qui rapporterait 30 milliards d'euros par an.

■ 2008: Une nouvelle crise financière, mondiale cette fois, rebat les cartes

En septembre 2008, la faillite de la banque américaine Lehman Brothers marque le début de la crise dite des *subprimes* et relance la critique sur la finance internationale et la spéculation. En août 2009, le basculement d'Adair Turner, chef de l'autorité britannique des services financiers (FSA), sorte de gendarme de la City et ancien patron des patrons britanniques, en faveur de la taxe, marque un tournant.

En pleine tourmente financière, la taxe surgit ensuite au G20 finance de novembre 2009, où le premier ministre travailliste britannique de l'époque, Gordon Brown, s'y déclare à son tour favorable, pour se prémunir contre de nouvelles pertes records des banques. Le G20 demande au Fonds monétaire international (FMI) d'accélérer la réflexion autour de la faisabilité d'une telle taxe. Mais Dominique Strauss-

Kahn, qui a entre-temps pris la tête de l'organisation internationale, continue à être hostile à une taxe qu'il juge simpliste et très difficile à mettre en œuvre. Les États-Unis et les marchés financiers y restent très opposés. Le Fonds se prononce finalement pour une taxe sur les seules entreprises financières, qui n'a pas vu le jour.

■ 2011: Vers une taxe circonscrite à la zone euro

L'extension de la crise grecque à toute la zone euro étend encore le cercle des partisans. En juin 2011, la Commission européenne propose à son tour l'introduction d'une taxe sur les transactions financières à partir de 2014 pour alimenter le futur budget de l'Union européenne.

En août, Nicolas Sarkozy et la chancelière allemande, Angela Merkel, annoncent une prochaine initiative franco-allemande sur le sujet.

Leur déclaration provoque une chute brutale de l'action du groupe NYSE-Euronext, qui exploite les Bourses de New York, Paris, Bruxelles, Amsterdam, Lisbonne et Porto. La City, le NYSE, et le président de la Banque centrale européenne (BCE) redisent leur hostilité à une telle taxe en Europe, craignant, suivant l'exemple suédois, une fuite des capitaux au moment où l'Europe traverse une nouvelle période de turbulences financières.

En novembre, Nicolas Sarkozy se fait le héraut de la taxe Tobin au G20 à Cannes. «Une taxe sur les transactions financières est techniquement possible, financièrement indispensable, moralement incontournable», assure le chef de l'État français. La taxe reçoit notamment le soutien de l'Argentine et de l'Afrique du Sud, mais un très grand nombre de pays y restent farouchement opposés, notamment les États-Unis et la Chine. L'initiative au niveau mondial semblant dans l'impasse, le Royaume-Uni — qui s'inquiète pour la place financière de Londres — et la Suède — échaudée par son expérience de 1984 — n'en voulant pas, l'idée se profile d'une taxe circonscrite à la zone euro.

Mi-décembre, le ministre français de l'Économie, François Baroin, annonce une «contribution» franco-allemande pour le 23 janvier 2012 pour une taxe opérationnelle en 2013. Le 31 décembre, Nicolas Sarkozy l'appelle de ses vœux et suggère une adoption rapide, avant la fin du quinquennat. Hier, Henri Guaino promet une décision française sur la taxe avant la fin du mois.



PETER MORGAN REUTERS

Au début des années 1990, la taxe Tobin a été remise au goût du jour lors de la crise monétaire.

Libération

PERSPECTIVES

ÉTATS-UNIS

« L'électorat républicain est de plus en plus conservateur »

Professeur de sciences politiques à l'Université de Georgetown, E. J. Dionne est aussi éditorialiste au *Washington Post*. Il est l'un des commentateurs les plus affûtés de la politique américaine et analyse les enjeux de l'élection présidentielle.

Dans tous les sondages, les Américains disent ne plus croire en leurs politiciens et en la politique. Pourquoi ce climat?

Premièrement, l'économie est mauvaise en Amérique depuis plus de trois ans et cela a évidemment une répercussion sur les hommes politiques. Par ailleurs, le pays connaît l'une de ses crises existentielles et se demande s'il traverse une phase de déclin. Cela arrive périodiquement, comme à la fin des années 70 quand on se demandait si le Japon n'allait pas nous dominer. Enfin, à Washington, nous sommes confrontés à une radicalisation du Parti républicain et à une poussée du conservatisme qui rend quasiment impossible tout compromis au niveau du Congrès.

Le système américain établi par la Constitution a besoin d'un certain consensus politique pour fonctionner efficacement. Or, ce consensus est attaqué par la droite des républicains. Les Tea Parties sont le symptôme de cette poussée contre le rôle de l'État, avec une tendance conservatrice bien plus prononcée. Cela se traduit par une difficulté à gouverner et par une frustration de l'opinion. Nous sommes dans un pays où, lors des élections de mi-mandat en 2010, une candidate comme Christine O'Donnell, dont la déclaration la plus intéressante était «*je ne suis pas une sorcière*», a pu remporter les primaires républicaines pour un siège au Sénat...

Barack Obama a fini l'année 2011 bien plus fort qu'il ne l'avait commencée. L'un de ses problèmes reste toutefois les attentes énormes qu'il a générées en 2008.

Pourquoi est-ce si difficile pour Mitt Romney de s'imposer comme le favori dans la course républicaine?

Une nouvelle fois, je pense que cela montre combien l'électorat républicain est de plus en plus conservateur. Dans des circonstances normales, Romney apparaîtrait comme un solide candidat républicain. Mais le problème est aussi que personne n'a su émerger comme une alternative sérieuse à Romney. A un moment, on a pu penser que

Rick Perry, le gouverneur du Texas, serait un choix potentiel. Il a le soutien du Sud du pays, ce qui est toujours important pour les républicains, et il pouvait mettre en valeur ses résultats comme gouverneur. Mais il s'est avéré un mauvais débatteur et un mauvais candidat. Personne ne pouvait imaginer qu'Hermand Cain serait président, même chose pour Michele Bachmann. Il y a évidemment Newt Gingrich, qui est certainement fascinant, mais qui n'a pas le soutien de l'establishment républicain. Reste Rick Santorum, l'ancien sénateur de Pennsylvanie, qui est suffisamment conservateur et a une certaine expérience. Si Romney décroche l'investiture républicaine, c'est aussi parce qu'il aura bénéficié d'une opposition très faible.

Le bilan de Barack Obama pour ce premier mandat est loin d'être catastrophique. Pourtant, il reste impopulaire dans les sondages... Pourquoi?

En fait, Barack Obama n'est pas si impopulaire. Quand on considère que le taux de chômage est à 8,6% et que le président récolte près de 50% d'opinions favorables dans certains sondages, ce n'est pas si mal. Surtout, il faut essayer de regarder ce qui s'est passé l'année dernière. 2011 a commencé par le triomphe des Tea Parties et la prise du Congrès par les républicains. Puis, en septembre, on a vu la poussée d'Occupy Wall Street. Et, quoi qu'il arrive à ce mouvement à long terme, il a complètement changé la nature du discours politique. Tout le monde désormais parle des inégalités



JASON REED REUTERS

Après avoir terminé 2011 en force, le président Barack Obama s'est récemment rendu à Hawaï en compagnie de sa famille.

en Amérique. On est donc passé des Tea Parties à Occupy Wall Street, des conversations sur le déficit budgétaire aux conversations sur les 99% face au 1% des plus riches. Et on a également observé une transformation de Barack Obama. Son moment le plus faible a été les discussions sur le plafond de la dette, où il était pétrifié face aux républicains. Mais, plus tard, il est devenu plus agressif, pour finalement imposer plusieurs accords en décembre.

Barack Obama a fini l'année 2011 bien plus fort qu'il ne l'avait commencée. L'un de ses problèmes reste toutefois les attentes énormes qu'il a générées en 2008. Sa campagne ressemblait presque à une croisade religieuse, et il était vu comme une espèce de croisement entre Jésus et Moïse. Aujourd'hui, il doit faire campagne comme un politicien qui a plutôt réussi. C'est quand même plus facile...

L'élection se jouera-t-elle uniquement sur l'état de l'économie, comme souvent dans les scrutins présidentiels américains?

en accord avec Pierre Nora, ont néanmoins tenu à rappeler qu'en matière de criminalisation de la pensée, c'était la Turquie qui remportait largement la palme. Celle-ci punit en effet «l'insulte à la nation turque», au rang de laquelle on compte la reconnaissance du génocide arménien. C'est pourquoi le romancier Orhan Pamuk s'était retrouvé devant les tribunaux en 2005. A la suite de pressions internationales, les poursuites avaient finalement été abandonnées.

L'arme économique

Dans cette polémique historico-diplomatique, les dirigeants turcs ont décidé de renvoyer la France à son passé colonial et d'accuser celle-ci d'avoir commis un génocide en Algérie. Une accusation dénuée de tout fondement selon tous les historiens, le nombre de victimes étant d'ailleurs absolument incomparable.

Mais, Ankara brandit surtout l'arme économique. En 2006, le dépôt d'un projet de loi semblable avait entraîné l'exclusion des entreprises françaises du projet de gazoduc Nabucco vers l'Europe et l'interdiction pour les avions mili-

D'une certaine manière, on pourrait dire que la chancelière allemande, Angela Merkel, et, à un moindre degré, Nicolas Sarkozy, sont plus importants pour la réélection de Barack Obama que Mitt Romney. Ce qui va se passer en Europe est déterminant pour les États-Unis. L'économie américaine commence à se redresser, mais la crise européenne a eu des effets négatifs. Il est capital pour Barack Obama que l'Europe ne se trouve pas de nouveau face à une crise majeure. Mais l'autre élément important est de savoir qui va dominer le débat public cette année. D'un côté, les républicains vont tenter de poursuivre leur effort pour réduire le poids du gouvernement et, de l'autre, Barack Obama va essayer de reprendre la main en orientant son discours sur la réduction des inégalités afin de parvenir à une société plus juste pour les classes moyennes. C'est la bataille fondamentale des mois à venir.

Propos recueillis par Fabrice Rousselot Libération

L'armée américaine mise au régime sec

LORRAINE MILLOT

Washington — Un petit régime minceur, bien calibré, va assurer que les forces américaines resteront, et de loin, «*les meilleures au monde*», a annoncé jeudi Barack Obama, venu tout exprès au Pentagone pour présenter une révision de la «*stratégie militaire*» des États-Unis. Les forces armées américaines seront «*allégées*», mais «*agiles, flexibles et prêtes à toutes éventualités et menaces*», a assuré le président. Les chiffres donnés par le Pentagone, de façon non officielle encore, indiquent que les forces armées américaines seraient réduites de 570 000 hommes à 490 000 sur la prochaine décennie. Les coupes affecteront en particulier les 80 000 militaires américains encore déployés en Europe. Les principales menaces pour les États-Unis sont aujourd'hui plutôt au Moyen-Orient et en Asie-Pacifique, où leurs forces seraient renforcées.

Un changement important de stratégie? Implicitement, oui: le Pentagone reconnaît à demi-mot dans ce document que les États-Unis ne sont plus en mesure de mener de front deux guerres majeures, comme ils le prétendaient jusqu'à présent. Ils auront toujours «*la capacité d'affronter et de vaincre plus d'un adversaire à la fois*», a assuré le secrétaire à la Défense, Leon Panetta, mais la nouvelle doctrine ne prévoit plus que «*d'empêcher*» un second adversaire «*d'atteindre ses buts ou lui imposer des coûts inacceptables*» si les forces américaines sont déjà engagées dans un conflit majeur.

L'autre changement essentiel est le «*rééquilibrage*» promis entre les forces américaines en Europe et Asie (en clair, une réduction en Europe et

un renforcement en Asie). «**Il est intéressant et nouveau que la Chine soit ainsi désignée comme un problème de sécurité.** Jusqu'à présent, les gens du Pentagone n'étaient pas autorisés à le dire aussi ouvertement.

«**Il est intéressant et nouveau que la Chine soit ainsi désignée comme un problème de sécurité.** Jusqu'à présent, les gens du Pentagone n'étaient pas autorisés à le dire aussi ouvertement, c'est un pas vers une approche plus réaliste.»

Un emballage rhétorique pour des coupes budgétaires? Cela ne fait aucun doute: le Pentagone s'est vu imposer une réduction de ses budgets de 450 milliards de dollars sur les dix ans à venir et risque une coupe supplémentaire de plus de 500 milliards de dollars en 2013 si le Congrès ne trouve pas d'autres moyens de réduire les déficits publics. «*On verra plus clairement s'il s'agit bien d'un changement de stratégie d'ici trois semaines, quand l'administration présentera son budget*», souligne Mark Gunzinger, ancien colonel de l'aviation, aujourd'hui analyste au Center for Strategic and Budgetary Assessments. «*C'est là seulement qu'on verra si les forces terrestres et la marine subissent le plus de coupes, comme le laisse entendre cette révision. Au final, une stratégie n'est jamais si bonne que les ressources qui lui sont allouées.*»

Un aveu des échecs et limites de la puissance militaire américaine?

Il y a deux ans encore, lorsque Barack Obama avait longuement réexaminé l'engagement de ses troupes en Afghanistan, il avait dû écouter les partisans d'une stratégie de «*contre-insurrection*» (appelée «*COIN*» en anglais, pour *counter-insurgency*), qui demandait plus d'hommes sur le terrain pour gagner «*les cœurs et les esprits*» des populations. Avec un bilan s'élevant pour ses deux dernières années à plus de 200 milliards de dollars dépensés, et 917 militaires américains tués en Afghanistan, la «*COIN*» a perdu la bataille d'influence à Washington. La nouvelle stratégie assure encore que les forces américaines devront être «*prêtes à mener des opérations limitées de contre-insurrection*», mais elle précise surtout: «*Cependant, les forces américaines ne seront plus de taille à conduire des opérations de stabilité prolongées à grande échelle.*» Pour ce qui est de mener de front deux guerres de grande ampleur, c'était aussi un «*mythe*» estimant les plus réalistes. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, les États-Unis ont dû venir à bout d'Hitler avant de réussir à en finir avec le Japon, rappellent-ils. Plus récemment, les guerres parallèles en Afghanistan et en Irak ont fait la preuve qu'ils ne peuvent mener à bien deux opérations simultanées de telle ampleur.

Barack Obama, président du «*déclin*» militaire américain?

A moins d'un an de la prochaine présidentielle, la Maison-Blanche mise au contraire sur cette présentation pour assurer que les coupes ne diminueront en rien la puissance militaire américaine. Mais les républicains sont déjà aux meurtrières: ce n'est pas une nouvelle stratégie mais «*une traîtrise du monde*», a attaqué Howard McKeon, président de la commission des forces armées à la Chambre des représentants. «*Si on veut être présent dans le Pacifique, cela requerra beaucoup de moyens lourds, navires et avions en particulier*», renchérit Gary Schmitt. «*Le plus grand risque de cette révision est qu'on s'imagine pouvoir faire des choses très intelligentes avec moins d'argent.*»

ARMÉNIE

SUITE DE LA PAGE B 1

Une cause entendue?

À droite, l'initiative présidentielle suscite aussi quelques réticences. Fait exceptionnel, le ministre des Affaires étrangères, Alain Juppé, artisan d'un rapprochement avec Ankara, s'est dissocié publiquement de son président. D'autres personnalités ont aussi exprimé leur désaccord, comme l'ancien premier ministre Jean-Pierre Raffarin et l'ancien président du Sénat, Gérard Larcher.

A l'opposé de Pierre Nora, l'intellectuel Bernard-Henri Lévy a pris fait et cause pour ce projet de loi. Selon lui, l'histoire du génocide arménien est «*dite, écrite, bien écrite, depuis longtemps*». Il ne fait aucun doute que les Arméniens ont été «*à partir de 1915 victimes d'une entreprise d'annihilation méthodique*», dit-il. Il ne voit donc aucun problème à criminaliser la négation d'un fait établi depuis si longtemps. Ce serait même une erreur, écrit-il, de se laisser «*intimider par un quarteron d'historiens*».

D'autres intellectuels opposés à la loi, donc

taires français en direction de l'Afghanistan de survoler le territoire turc. Cette fois, la Turquie pourrait fermer ses ports aux navires de guerre français. Les deux pays sont pourtant membres de l'OTAN. Mais, on s'attend surtout à des répercussions économiques. La France est en effet le 3^e investisseur étranger en Turquie et les échanges entre les deux pays atteignent 12 milliards d'euros.

En octobre 2008, aux Rendez-vous de l'histoire de Blois, un groupe d'historiens avait lancé une pétition s'opposant à la recrudescence des lois mémorielles. On y affirmait que l'histoire ne devait «*pas être l'esclave de l'actualité ni s'écrire sous la dictée de mémoires concurrentes. Dans un État libre, il n'appartient à aucune autorité politique de définir la vérité historique*». La même année, la commission Accoyer avait elle aussi recommandé de ne pas abuser de ces mêmes lois mémorielles. On pouvait donc s'attendre à ce que les élus fassent enfin preuve de modération en ces matières. C'était sans compter avec la campagne présidentielle.

Correspondant du Devoir à Paris

Libération

ÉDITORIAL

Emploi en 2011

Si la tendance se maintient...

Depuis la publication des données sur l'emploi, hier, toute l'attention a porté sur le taux de chômage qui a fait un bond de 8 % à 8,7 % au Québec en décembre. Un bond spectaculaire qui doit cependant être mis en contexte puisque le Québec a tout de même terminé 2011 sur un bilan positif. Ce qui est plus inquiétant, c'est la récession qui nous pend au bout du nez.



À u début de 2011, un sondage SOM nous apprenait que les Québécois envisageaient l'année économique de façon plus positive que les autres Canadiens. Après tout, les choses n'allaient-elles pas mieux ici que chez nos partenaires ontariens et américains?

Puis le vent a tourné, de sorte qu'après avoir enregistré un taux aussi peu élevé que 7,3 % en septembre dernier, le chômage est reparti à la hausse en octobre pour clore à 8,7 % en décembre.

Plaçons d'abord ces données en contexte. Au cours d'une même année, les données de Statistique Canada tirées d'une enquête de type sondage d'opinion peuvent varier de façon surprenante d'un mois à l'autre. Ainsi, en 2011, le taux pour le Québec a grimpé subitement de 7,3 % à 7,9 % entre mai et juin, pour redescendre aussi vite à 7,2 % en juillet. Le phénomène s'explique par la variation du nombre de chômeurs, mais aussi par celle de la population active et par la marge d'erreur de l'enquête.

Pour cette raison, il faut plutôt s'en remettre à la moyenne des 12 mois d'une année pour obtenir un portrait relatif qui ait du sens. Ainsi, toujours pour le Québec, le taux de chômage qui était de 7,2 % en moyenne annuelle en 2007 et 2008 a grimpé à 8,5 % pendant la récession de 2009, puis il est redescendu à 8 % en 2010 et à 7,8 % en 2011. Le même niveau que l'Ontario, où la crise avait fait grimper le chômage aussi haut que 9 % en 2009.

Pour ce qui est des emplois créés, là encore il faut s'attarder aux moyennes annuelles. Ainsi, s'il est vrai que Statistique Canada a dénombré 51 000 emplois de moins en décembre dernier par rapport à décembre 2010, en moyenne annuelle il s'est plutôt créé 38 500 nouveaux emplois pour toute l'année 2011 comparativement à 2010.

Est-ce que c'est beaucoup, 38 500 nouveaux emplois? La réponse est non en regard des 66 700 de 2010, et oui par rapport à l'augmentation minimale de 14 300 en 2008 ou la perte nette de 32 000 en 2009. Mais pour éviter que le taux de chômage augmente, le Québec doit créer chaque année entre 60 000 et 125 000 nouveaux emplois, ce dont nous sommes loin.



Dans sa dernière mise à jour économique publiée en novembre, le ministre des Finances, Raymond Bachand, appuyait ses prévisions de revenus budgétaires sur la création de 54 100 emplois en 2011 et de 35 400 en 2012. Malheureusement, si la tendance observée à la fin de 2011 se maintient, Québec ratera ses cibles, tant au chapitre de l'emploi qu'à celui des revenus budgétaires.

Voilà ce qui est le plus inquiétant dans les données d'hier. Alors que le Québec s'est assez bien tiré d'affaire pendant la récession, la situation s'est rapidement détériorée au cours des derniers mois à cause de la crise qui s'abat sur l'Europe et de l'économie américaine qui tarde à redémarrer. Ajoutons à cela un dollar canadien trop fort par rapport aux autres devises et nous voilà à nouveau au bord de la récession.

Comment nos gouvernements réagiront-ils?

Du côté de Québec, le gouvernement Charest peut compter temporairement sur les 2 milliards de l'harmonisation des taxes de vente pour boucler son budget, mais s'il s'entête à viser l'objectif d'un retour au déficit zéro en 2013-2014, il faut s'attendre à de nouvelles compressions qui ne feront qu'aggraver la situation.

Mais c'est surtout d'Ottawa qu'on serait en droit de s'attendre à un effort puisque c'est lui qui contrôle la politique macro-économique. Or, étant donné que l'Ouest s'en tire bien grâce à son pétrole et que l'industrie de l'auto a repris du poil de la bête en Ontario, il serait surprenant que le gouvernement Harper lève le petit doigt pour venir en aide à l'économie de l'Est. Au contraire, on peut même prévoir qu'il redoublera d'efforts pour réduire ses dépenses afin de pouvoir diminuer à nouveau les impôts avant la fin de son mandat.

C'est pourquoi, comme en 2008, seule la pression populaire fera entendre raison à ce gouvernement qui refuse de croire que les États ont un rôle à jouer en situation de récession.

j-rsansfacon@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSE BOILEAU

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



REPRISE

LETTRES

Réaction à Christian Rioux

Opposer les jeunes du printemps arabe aux jeunes de la place du Peuple à Montréal, en discréditant ainsi ces derniers, c'est faire preuve d'une lecture bien superficielle de la situation mondiale.

Tant au Sud qu'au Nord, les populations, et bien particulièrement les jeunes, sont victimes des pouvoirs économiques et politiques en place. Les jeunes ont commencé par dire non en exprimant de multiples façons leur indignation devant les inégalités, les injustices dont la majorité (les 99 %) est victime, ici par un système néolibéral soumettant la politique à ses intérêts, là par des régimes dictatoriaux, trop souvent maintenus en place par les tenants de ce même système économique.

Au lieu d'opposer ces groupes de jeunes, je vois plutôt dans leur indignation commune un appel à un changement radical, que les partis politiques (au moins en Occident) n'arrivent plus à représenter ni à instaurer. Ces jeunes, eux et elles, sont probablement les vrais promoteurs d'une politique «autre», terme qu'il ne faut pas bannir, mais auquel il faut donner un réel contenu. Les jeunes indignés s'y emploient, tant ici que là-bas. Heureusement que, dans notre monde désespérant, jeunes et moins jeunes se soient ralliés au *Indignez-vous!* du non moins jeune Stéphane Hessel, 94 ans.

Normand Breault
Le 6 janvier 2012

Des sociologues et des philosophes aussi!

À la demande du gouvernement du Québec, un comité de réflexion sur l'avenir des régimes de retraite a récemment été créé. On observe toutefois que, compte tenu des membres qui composent ce comité (actuaire, fiscaliste, ex-président d'un régime de retraite, professeur d'économie, représentant

de la Caisse de dépôt et avocat), c'est d'abord et avant tout la préoccupation économique et financière du problème qui est susceptible de ressortir.

Bien que je sois d'accord avec la nécessité de la création d'un tel comité, et bien qu'il soit dans les intentions du comité de consulter les représentants des travailleurs, je crois qu'il serait opportun que l'on considère, dès maintenant, d'autres aspects que ceux uniquement économiques et financiers de la situation. En effet, comme le signale son président, monsieur Alban D'Amours, ce comité doit déboucher sur «un nouveau contrat social».

Ainsi, des personnes représentant les aspects sociaux des solutions envisagées, comme des sociologues et des philosophes, devraient également faire partie de ce comité. Ces spécialistes pourraient éventuellement ouvrir le comité à d'autres solutions que celles strictement financières. Ils permettraient aussi de mieux prendre en considération les aspects sociaux et humains des solutions envisagées. Sinon, les recommandations du comité, et surtout les conséquences de celles-ci sur la vie des personnes, pourraient ne pas rejoindre la population, et leur application risquerait d'ébranler la paix sociale.

Françoise Vekeman
Québec, le 5 janvier 2012

S'ouvrir les yeux sur la situation au Rwanda

Je travaille pour la Défense au TPIR depuis 10 ans. J'étais au Rwanda encore en décembre dernier et j'ai suivi la situation politique dans le pays durant toutes ces années.

Je suis navré de constater l'ignorance des gens relativement aux conditions socio-politiques régnant actuellement dans ce pays. Pourtant, de nombreux spécialistes reconnus du Rwanda ont déjà pris position sur l'opportunité de renvoyer des gens

subir des procès dans ce pays. Qu'il s'agisse de Human Rights Watch où travaillait Madame Desforges, de Filip Reyntjens, de Susan Thomson, de hauts gradés du FPR tels que Théogène Rudasingwa et Gérard Gahima, il ne manque pas de gens pour dénoncer la dictature qui règne sur ce pays et le mépris total des autorités actuelles pour les droits fondamentaux de ses citoyens.

Est-ce que les gens ont déjà oublié que ce sont les gens encore au pouvoir aujourd'hui qui ont enlevé Agnès Ntamabyariro de Zambie, et qui ont organisé un nombre incalculable de procès truqués pour faire taire toute forme de dissidence? Le Rwanda est le 169^e pire pays sur 178 pour la liberté de la presse selon *Reporters sans frontières!* Le Rwanda intimide les ONG des droits de l'homme.

Malgré tout, les pays occidentaux comme le Canada et les États-Unis préfèrent continuer à se fermer les yeux sur les graves abus du régime rwandais. La décision des autorités canadiennes de renvoyer quelqu'un dans ce pays est tout simplement répugnante. D'autant plus que le Canada pourrait très bien essayer d'offrir un procès juste et équitable à M. Mugesera ici sans compromettre sa vie, sa sécurité, et sa présomption d'innocence.

M^e Philippe Larochelle, avocat
Le 5 janvier 2012

Lost in translation?

En marchant rue Sherbrooke, je vois à nouveau cette publicité bilingue pour la Faculté de gestion de McGill. En français, un «*Parlons des vraies affaires*» qui dans le monde actuel réfère fort souvent à l'idée que seules les colonnes de chiffres comptent pour améliorer la performance d'une entreprise donnée. En anglais, par contre, je lis «*Beyond business as usual*», laquelle idée réfère souvent aujourd'hui à une approche beaucoup plus globale que la première. *Lost in translation?*

Yvan Petitclerc
Montréal, le 6 janvier 2012

REVUE DE PRESSE

Inquiétudes et ironie

Manon Cornéliier

On croirait que tout a été dit sur le projet de loi omnibus en matière de justice, le projet C-10. En vain. Mais certains — fort heureusement — refusent de baisser les bras et tentent encore d'infléchir le cours des choses. Trois anciens dirigeants du système carcéral canadien — John Edwards, Willie Gibbs et Ed McIsaac — ont uni leur voix cette semaine dans le *Globe and Mail* pour demander au Sénat de ramener le gouvernement à la raison. Un appel qui en d'autres temps aurait fait beaucoup de bruit et qui mérite qu'on s'y attarde. Après tout, les trois hommes ont été, respectivement, commissaire de Service correctionnel Canada, président de la Commission des libérations conditionnelles et directeur exécutif du Bureau de l'enquêteur correctionnel. À eux trois, ils cumulent plus de 10 décennies de service au sein du système correctionnel canadien.

Forts de cette expérience, ils estiment que l'approche punitive des conservateurs est malavisée. Ils rappellent que les prisons fédérales et provinciales sont surpeuplées, ce qui limite l'accès aux maigres programmes de réhabilitation et accroît les risques de violence institutionnelle. Or, le projet C-10, insistent-ils, va entraîner une augmentation «*significative*» du nombre de détenus, un résultat «*contraire à nos concepts d'équité, de compassion et d'égalité*». Là où on a goûté à cette

médecine, comme en Californie, on n'observe aucune diminution de la criminalité et on voit trop de détenus devenir des criminels endurcis. «*Le système carcéral américain est maintenant étudié pour ses échecs, résultat d'une coûteuse approche fondée sur une idéologie guidée par la peur. [...] Notre expérience commune et des décennies de recherches nous disent qu'incarcérer plus de gens ne diminue pas la criminalité ni ne la dissuade. Des communautés plus sûres et une réelle prévention du crime passent par le développement de systèmes intégrés dotés de la flexibilité et des ressources nécessaires pour répondre aux individus en temps opportun.*» Les trois hommes énumèrent une série de solutions pour y parvenir avant de rappeler que «*le coût financier et humain de la voie empruntée [par le gouvernement] est beaucoup trop élevé et ne pourra être aisément inversé. Un second examen objectif est impérativement nécessaire. Nous demandons au Sénat de s'assurer que nos politiques en matière de justice favorisent un système correctionnel et de libérations conditionnelles qui soit juste et efficace et qui effectivement rende le pays plus sûr*», concluent-ils dans un dernier appel.

Jugement sévère

«*Stephen Harper et l'année de la faillite morale.*» C'est ainsi que, sur le site d'iPolitics, le chroniqueur Lawrence Martin présente son bilan sans vernis de la dernière année du gouvernement

Harper. Le journaliste, qui s'est souvent demandé comment le gouvernement Chrétien arrivait à ne jamais voir ses abus de pouvoir retenus contre lui, se pose aujourd'hui la même question à l'endroit du gouvernement Harper. Pour la première fois dans l'histoire du pays, un premier ministre est reconnu coupable d'outrage au Parlement par le président de la Chambre et rien ne se produit. Même Stephen Harper a pris la chose avec un haussement d'épaules, persuadé que les Canadiens s'en fichaient. «*Il revenait ainsi à dire que le processus est sans importance, ce qui compte pour les gens c'est les résultats.*» Et cette position, les conservateurs la défendent tout au long de 2011, écrit Martin. Inquiet, il se demande si les citoyens sont vraiment indifférents devant de tels agissements alors que leurs ancêtres et bien d'autres peuples dans le monde se sont battus et se battent encore pour la mise en place de systèmes démocratiques dignes de ce nom. Après tout, malgré ses agissements, Stephen Harper a obtenu un mandat majoritaire. Martin comprendrait si le jugement du président avait été un incident isolé, «*mais il y a trop d'exemples démontrant que le système ne sert plus de contrepois face au pouvoir exécutif.*» Le journaliste fait la longue liste des incidents survenus en 2011, mois après mois. Mais les sondages sont toujours favorables à Harper. «*Ils montrent que la position du premier ministre n'a pas été affectée par sa façon autoritaire de gouverner. Il se porte même bien, profitant d'un*

système brisé qu'il contribue à abîmer davantage», conclut Martin.

Pour rire un peu

L'historien militaire J. L. Granatstein revient sur les penchants monarchiques du premier ministre Harper dans l'*Ottawa Citizen*. Lui qui s'est vigoureusement opposé à ce que la marine et l'aviation retrouvent leur étiquette royale a choisi de s'en moquer en imaginant d'autres changements folichons. Disant avoir obtenu copie d'une note (fictive, bien sûr) préparée pour le premier ministre, il dit avoir appris qu'on voulait demander aux militaires de porter les vieux habits de l'armée britannique, à l'aviation d'utiliser les vieux avions Spitfires, moins coûteux que les F-35, et à la Défense de préparer un plan pour voler au secours de l'Angleterre advenant que l'Union européenne tente une invasion pour imposer l'euro. L'Ordre du Canada serait aboli au profit de titres aristocratiques. «*Brian Mulroney, duc de Baie-Comeau? [...] Lucien Bouchard, vicomte de Québec?*», ironise Granatstein. Ces nouveaux aristocrates remplaceraient les sénateurs actuels. Et ainsi de suite. Mais «*heureusement, écrit-il, le plan original, qui prévoyait l'adoption de la conduite du mauvais côté de la route, a été abandonné parce que jugé trop coûteux et dangereux.*» Good Lord! On l'a échappé belle.

mcornellier@ledevoir.com

IDÉES



ROBERTO SCHMIDT AGENCE FRANCE-PRESSE

L'urbanisation croissante et anarchique en Haïti augmente les risques liés aux aléas naturels. Sur la photo, prise dans les jours suivant le séisme de janvier 2010, un bidonville à flanc de colline dévasté de Port-au-Prince.

Haïti, deux ans après

Une gestion des risques encore déficiente

HERVÉ SAINT PREUX

Géographe et gestionnaire des risques majeurs, l'auteur est Haïtien

Deux ans depuis la catastrophe du 12 janvier 2010 en Haïti, et il semble qu'en matière de gestion des risques et des catastrophes, on n'ait pas encore compris l'immensité du travail à réaliser pour éviter la répétition d'un tel drame. Les programmes de gestion des risques et des catastrophes approuvés par la Commission intérimaire de la reconstruction d'Haïti (CIRH) sont la preuve de cette incompréhension. La situation est très inquiétante et doit être prise en charge sans délai et avec sérieux.

Les catastrophes hydrométéorologiques (les villes de Fonds-Verrettes et de Mapou, mai 2004; la ville des Gonaïves, septembre 2004), sismiques (Port-au-Prince et ses environs, janvier 2010) et sanitaires (avec l'épidémie de choléra qui sévit sur l'ensemble du territoire depuis plus d'un an) ont montré que le pays souffre d'un déficit énorme en matière de gestion des risques et des catastrophes. Nos structures d'intervention au niveau national sont inefficaces et le Plan national de gestion des risques et des catastrophes publié par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités territoriales en 2001 ne répond nullement aux exigences de la gestion moderne des risques et des catastrophes.

Les risques ne pardonnent pas. En Haïti, on est bien placé pour le savoir. Aujourd'hui, l'État haïtien doit prendre des mesures efficaces pour gérer les risques auxquels le pays est exposé.

Urbanisation et dégradation des versants

La gestion des risques est un processus qui fait appel à des outils, des méthodes et des actions qui

interviennent en amont des événements pour mieux les mitiger. Dans le cas d'Haïti, cette gestion doit tenir compte des risques eux-mêmes et des facteurs aggravants de plus en plus nombreux. Par exemple, la transition urbaine que traverse le pays depuis quelques décennies augmente ces risques dans les villes d'accueil.

Cette urbanisation croissante et anarchique est un facteur supplémentaire d'aggravation de certains aléas naturels (par l'imperméabilisation des sols et les modifications du drainage naturel, ou par les rejets des eaux usées sur les versants, ce qui provoque leur déstabilisation).

Si elle n'est pas freinée, cette situation de dégradation continue de nos versants nous forcera à gérer dans un futur proche une nouvelle catastrophe: la pénurie d'eau. En effet, les versants déboisés augmentent le ruissellement et diminuent l'infiltration lors des précipitations, ce qui accélère le parcours du cycle de l'eau et limite en même temps la capacité de nos réservoirs naturels à retenir ce précieux liquide avant qu'il ne boucle son cycle.

Le rôle de l'État

La gestion des risques et des désastres devant protéger les citoyens et leurs biens est fondamentalement politique et stratégique, et elle relève de la sécurité publique. C'est l'État qui doit détenir le rôle central dans la prévention et la réponse aux catastrophes. Ainsi, il doit disposer de toutes les compétences (financières, juridiques, techniques) pour répondre à cette obligation.

Gérer les risques et les désastres en Haïti ne peut se faire grâce à de petits programmes par-ci par-là administrés grâce aux bons soins de particuliers, d'institutions privées ou d'ONG. Ces derniers doivent être des partenaires agissant selon les directives dictées par les institutions étatiques. Un plan de gestion des risques et des catastrophes doit être un projet global et intégré pour l'ensemble du pays. Il doit être accompagné, et non élaboré, par la communauté internationale.

Cadre légal indispensable

Le pays ne peut pas avoir un plan efficace de gestion des risques sans un cadre légal bien défini. Une loi sur la sécurité civile fixant les responsabilités de chacun doit précéder tout projet de gestion des risques et des catastrophes.

Du plan global de gestion des risques et de son cadre légal doivent découler les plans des mesures d'urgence des municipalités et l'information directe aux citoyens. De ce fait, un plan de gestion des risques ne peut être efficace dans la centralisation, car les collectivités territoriales sont les éléments incontournables pour l'efficacité de tout projet visant à réduire la vulnérabilité du pays. Dans ce contexte, la décentralisation est plus qu'indispensable.

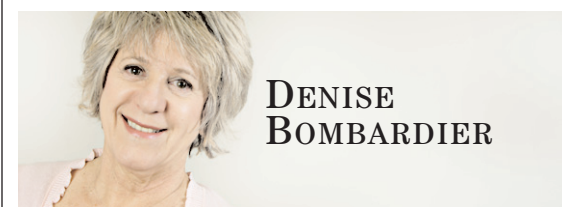
Le retour d'expérience

L'expérience des catastrophes n'est utile qu'à la condition d'être accompagnée d'un bilan. La reconnaissance des erreurs est une condition nécessaire à l'amélioration de tout dispositif de gestion de crise. Il est très inquiétant de constater que des plans de gestion des risques et des catastrophes sont à la fois proposés et validés, sans tirer les leçons, de manière scientifique, des catastrophes hydroclimatiques, sismiques et sanitaires traversées par le pays depuis 2004.

Le retour d'expérience est l'un des outils incontournables qui amènent une société vers la résilience. Sauf erreur, cette démarche ne semble pas avoir été encore initiée.

Un plan de gestion des risques et des désastres est un ouvrage colossal qui doit être renforcé en permanence. Il constitue le socle sur lequel doit reposer tout projet, quelle que soit sa nature. En ces temps où les risques naturels, anthropiques et sanitaires sont de plus en plus présents dans le quotidien haïtien, et leurs manifestations de plus en plus catastrophiques, le pays ne peut se permettre de traîner les pieds et de prendre le plan de gestion des risques avec légèreté.

2012



DENISE BOMBARDIER

Le romancier anglais de la première moitié du XX^e siècle, G. K. Chesterton, aurait dit un jour: «Lorsque l'homme cesse de croire en Dieu, cela ne signifie pas qu'il ne croit en rien, c'est qu'il est prêt à croire n'importe quoi.» En fait, tous ceux qui tentent de faire triompher la raison dans ce monde perturbé par des secousses sismiques de passions aveugles s'alarment du fait que les humains sont devenus de plus en plus crédules. Ni les acquis de la raison ni les avancées scientifiques et technologiques ne parviennent à mettre à mal les délirés, les aveuglements, les déchainements haineux qui entraînent les hommes vers la régression, donc vers un nouvel esclavage.

Le progrès aujourd'hui semble moins l'affirmation d'une volonté humaine pour parvenir à un dépassement personnel et collectif qu'une soumission aux courants dominants; qu'il s'agisse de la mondialisation économique, du communautarisme culturel qui à long terme risque de faire disparaître les identités nationales ou du triomphe d'une technologie qui transforme l'être humain en un robot pensant.

Le changement n'est toujours pas synonyme de progrès comme trop de gens sont portés à le croire. Pas plus que la perpétuation du présent n'est garante de l'avenir. Notre crédulité actuelle s'inscrit dans un désenchantement face à nos idéaux, face aussi à ceux qui ont trahi nos espoirs, ceux en qui nous avions mis notre confiance. L'époque nous rend irritables, agités, d'une humeur en dents de scie et bien sûr, elle nous plonge dans une inquiétude permanente.

Ayant abusé de notre patience, ceux qui nous dirigent sont tous mis au banc des accusés. Nous semblons donc attirés par ceux qui portent l'étiquette de la nouveauté. Tout semble préférable à ce qui est connu, expérimenté. D'une certaine manière, nous aspirons à une virginité, apparente évidemment. Les nouveaux partis, les nouveaux politiciens, les nouveaux pauvres, les nouveaux riches, les nouveaux gourous, les nouvelles stars, les nouvelles idées, les nouvelles amours attirent ou séduisent.

Les gens veulent être flattés dans leurs croyances, leurs préjugés, leurs illusions. Le pouvoir appartient à ceux qui l'ont compris, et qui taisent ce que le «peuple» ressent mais ne veut pas entendre. Ceux qui font métier de réfléchir n'ont plus la cote devant les obséquieux et démagogues qui surfent sur les vagues à la mode du jour. Les intellectuels qui ont nourri de leurs réflexions et de leurs connaissances la société d'hier sont devenus des exilés de l'intérieur. Quel rôle attribuerait-on aujourd'hui à un Fernand Dumont, un de nos penseurs les plus vibrants et lumineux? Sa parole ne vaudrait sans doute pas plus que celle de n'importe quel blogueur qui se répand dans les médias sociaux.

Il faut vraiment faire preuve de crédulité pour croire que grâce à ces médias chacun écrit l'Histoire. Les internautes ont une capacité de nuisance et de désinformation, certes, mais nullement le pouvoir qui repose sur la connaissance, le jugement et avant tout sur le sens de la responsabilité sociale. En 2012, quelles sont les forces vives de la nation, comme on les désignait jadis? Des jeunes qui échappent aux modes. Des jeunes studieux, affirmés dans leurs convictions, plus ouverts aux autres sans tomber dans le relativisme, des jeunes en quête de modèles et d'inspirateurs, des jeunes, généreux, altruistes et scandalisés de ce monde matériel qui laisse sans autre espoir que la réalité consommable du moment.

Ce sont aussi les gens qui refusent de vivre en adhérent à une conception simpliste de la politique, des rapports sociaux, qui doutent des vertus des extrémismes, y compris celles de l'extrême centre, cette position camouflant l'ambiguïté, l'ambivalence et l'incapacité à définir une vision de la société de demain. Ce sont des gens qui assument par leurs choix intellectuels éloignés des sondages de popularité de vivre dans une solitude, inconfortable parfois, douloureuse aussi et dont les idées sont en porte à faux avec le prêt-à-penser. Ils se retrouvent dans tous les secteurs d'activités. En éducation, dans le domaine social, en médecine et en politique où ils ont comme handicap leur malaise devant la partisanerie qui aveugle. On en retrouve même dans le monde des affaires, car l'idéal de justice sociale n'est pas absolument incompatible avec la recherche d'une forme de profit.

L'année 2012 s'annonce agitée socialement, imprévisible économiquement, mais tout aussi fascinante qu'inquiétante. Les dictatures n'échappent plus aux foules en colère, les démocraties sont plongées dans une crise existentielle et à travers la planète se vérifient les aspirations à la liberté, preuve indiscutable de sa valeur universelle. La crédulité fait des ravages à n'en point douter. À preuve, les théories du complot alimentées par une surmédiatisation. L'extrémisme religieux progresse, mais paradoxalement provoque une prise de conscience, du Sahara jusqu'à l'Iowa.

Avant tout, cette période de l'Histoire ni faste ni réjouissance permet aux gens de bonne volonté une réflexion — qualifications-la d'archéologique — sur l'être humain, ce qui l'anime, le fait souffrir et le convainc d'espérer malgré tout.

denbombardier@videotron.ca

Fusion ADQ et CAQ

Pour un Québec plus riche et plus équitable

JEAN ALLAIRE

Premier chef de l'Action démocratique du Québec

Un constat s'impose aujourd'hui: les Québécois sont plus que jamais divisés. D'abord, entre la gauche et la droite, mais également entre fédéralistes et souverainistes, entre ceux qui privilégient la séparation et ceux pour qui la fidélité première revient au Québec. C'est une division qui affaiblit le Québec et qui limite notre capacité à nous attaquer aux problèmes criants auxquels nous sommes confrontés, notamment en matière de santé et d'éducation. C'est l'intérêt du Québec qui doit diriger nos actions, et non les intérêts personnels de quelques-uns.

Sur le plan constitutionnel, sans renier les revendications traditionnelles du Québec, il est impératif que nous établissions une véritable paix en la matière, afin de canaliser les efforts de tous et travailler ensemble à mettre de l'ordre dans notre maison, en particulier en ce qui a trait à la dette et aux finances publiques. En ce sens, après deux référendums, il est plus que temps de respecter la volonté de la population de vouloir passer à autre chose et de mettre la main à la

pâte. Il est plus que temps de se regrouper au sein d'une coalition plus large, et non de se diviser, pour bâtir une société plus riche et, nécessairement, plus équitable pour ceux qui en ont le plus besoin. C'est le gros bon sens qui l'exige!

Aux adéquistes de prendre leur place

Pour ce qui concerne l'Action démocratique du Québec (ADQ), après 17 ans d'existence, et malgré le travail remarquable fait depuis plus de deux ans par les militants, son chef Gérard Deltell ainsi que les députés à l'Assemblée nationale, j'ai le profond sentiment que son avenir se conjugue désormais au passé et que son futur, et celui du Québec, passe dorénavant par une fusion avec la Coalition avenir Québec (CAQ) de François Legault. Comme plusieurs, je reconnais dans cette jeune formation politique certaines valeurs et préoccupations qui ont toujours été au cœur de l'action politique de la formation adéquistes, comme la responsabilisation, l'autonomie et l'équité intergénérationnelle.

Qui plus est, sur les 20 actions retenues initialement par la CAQ, une douzaine se retrouve presque textuellement dans le programme de l'Action démocratique. C'est déjà un début prometteur! Aux adéquistes maintenant de prendre

leur place au sein de la Coalition et de participer avec d'autres militants, provenant d'horizons politiques différents, à l'élaboration d'un nouveau programme plus apte à épouser les contours du changement souhaité par tant de Québécois.

Volonté de changement

LADQ a su être le précurseur de plusieurs débats au Québec, notamment sur la contribution intelligente du privé en santé, la réforme du mode de scrutin et la convocation d'une commission d'enquête publique sur la construction. LADQ doit avoir maintenant la lucidité de reconnaître le moment où un parti atteint le crépuscule de son existence et, surtout, avoir le courage de poser les gestes nécessaires pour que tout le travail fait depuis près de deux décennies par tant de personnes ne s'évapore en fumée.

En tant qu'adéquistes, fidèles à nous et à nos convictions, en votant en grand nombre en janvier sur la proposition d'entente soumise par l'exécutif du parti à l'ensemble des membres, j'ai la conviction que nous poursuivrons notre route au sein de la CAQ avec la même volonté de changement et, surtout, avec des valeurs et des idées qui nous sont chères. C'est pour le plus grand bien du Québec.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Fabien Desjardis (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Blouin Soucy et Amélie Daoust-Boisvert (santé); information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Guillaume Bourgault-Côté et Kathleen Lévesque (reporters); information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Éric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger, Philippe Papineau et Laurence Clavel (pupitre internet); Marie-Pier Frappier et Genevieve Tremblay (commis internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Karl Retinno-Parazelli et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhéret (Ottawa), Dave Noël (Québec); PUBLICITÉ : Jean de Billy, Jennifer (reporters); PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filon, Yannick Morin, Nathalie Zemaits; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Maxim-Olivier Leclerc (responsable par intérim service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filon, Marie-Lune Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion); ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

PHILOSOPHIE

LE DEVOIR DE PHILO

André Gorz militerait contre les gaz de schiste

L'écologie politique préconisée par le philosophe privilégie une critique radicale de notre société et démystifie les récupérations sournoises du mouvement «vert»

Deux fois par mois, *Le Devoir* lance à des passionnés de philosophie, d'histoire et d'histoire des idées le défi de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un penseur marquant.

JONATHAN DURAND FOLCO

Doctorant en philosophie à l'Université Laval, l'auteur étudie les connexions entre l'ontologie sociale, l'écologie politique et l'économie solidaire.

La manière dont nous évaluons l'exploitation de nos ressources naturelles ne serait-elle pas le symptôme d'une crise plus profonde nécessitant une critique de notre vision politique de l'écologie? Pour juger de la pertinence d'exploiter les gaz de schiste, le gouvernement Charest a par exemple choisi la méthode de l'évaluation environnementale stratégique (EES).

Un comité a été mandaté pour mener cette EES. Dans celui-ci, comme *Le Devoir* le révélait l'an dernier, «le secteur des affaires et les hauts fonctionnaires qui représentent le gouvernement» détiennent ensemble huit des onze sièges.

Ainsi, les écologistes et les autres acteurs de la société civile sont largement sous-représentés, et ce, même si une forte mobilisation citoyenne réclame actuellement un moratoire sur l'exploration et l'exploitation des énergies sales au Québec, le temps de nous réorienter vers un développement

Ne sommes-nous pas martelés par le développement durable alors qu'il est généralement utilisé comme outil de marketing social permettant de vendre des marchandises prétendument vertes?

énergétique, économique et social alternatif.

Mais la question fondamentale demeure la suivante: l'EES représente-t-elle une bonne façon d'envisager et de justifier l'exploitation actuelle des ressources naturelles?

Pour répondre à cette question, on peut relire avec profit un article du philosophe et journaliste français André Gorz (1927-2007), cofondateur du journal *Le Nouvel Observateur*. Dans *L'écologie politique entre expertocratie et auto-limitation*, Gorz distingue deux approches antagonistes de l'écologie. Le choix entre ces deux tendances est lourd de conséquences, non seulement pour la nature mais surtout pour les générations futures.

Expertocratie

«La première approche, qui s'appuie sur l'étude scientifique de l'écosystème, cherche à déterminer scientifiquement les techniques et les seuils de pollution écologiquement supportables, c'est-à-dire les conditions et les limites dans lesquelles le développement de la technosphère industrielle peut être poursuivi sans compromettre les capacités auto-génératrices de l'écosphère.»

Comme André Gorz le soulignera dans *Ecologica* (2008), cette approche ne rompt pas fondamentalement avec l'idéologie de l'«industrialisme» et son hégémonie de la raison instrumentale. Elle limite le pillage des ressources naturelles en lui substituant une gestion rationnelle.

Il s'agit d'une approche «environnementaliste» ou «préservationniste» qui s'inquiète avant tout de ménager la nature (sur le modèle du management). Elle opère par une hétérorégulation, c'est-à-dire par la mise en place de normes réglant les individus de l'extérieur. Pour Gorz,

«des médias régulateurs tels que le pouvoir administratif et le système des prix sont chargés de canaliser les comportements des consommateurs et les décisions des investisseurs vers un but qu'ils n'auront besoin ni d'approuver ni de comprendre pour le réaliser.»

Dans le cas des gaz de schiste, les experts de l'EES se chargeront de produire des prévisions et réglementations sans que les citoyens aient à réfléchir ou à remettre en question le développement global de la société.

Une telle prise en compte des contraintes environnementales entraîne donc une extension du pouvoir techno-bureaucratique et de la rationalité économique. «Elle abolit l'autonomie du politique en faveur de l'expertocratie, en érigeant l'État et les experts en juges des contenus de l'intérêt général et des moyens d'y soumettre les individus.» La société civile est ainsi écrasée par une prise en charge biaisée par les intérêts de l'industrie, la philosophie utilitariste et l'idéologie capitaliste.

Écologie politique

De son côté, l'écologie politique n'a pas eu à attendre des rapports scientifiques sur les changements climatiques et le pic pétrolier pour critiquer la détérioration du milieu. «La nature dont le mouvement exige la protection, écrit Gorz, n'est pas la Nature des naturalistes ni celle de l'écologie scientifique: c'est fondamentalement le milieu qui paraît naturel parce que

ses structures et son fonctionnement sont accessibles à une compréhension intuitive; [...] parce que sa conformation familière permet aux individus de s'y orienter, d'interagir, de communiquer spontanément en vertu d'aptitudes qui n'ont jamais eu à être enseignées formellement.»

Autrement dit, la culture du quotidien doit résister à la «colonisation du monde vécu» en passant par la valorisation des sa-

À quoi serviraient des milliards de dollars à l'État si notre agriculture était rendue impossible en raison d'une contamination induite par des produits chimiques injectés dans le sol?

voir-faire intuitifs et vernaculaires; faire son propre pain, jardiner, réparer ses vêtements, garder les enfants de son voisin sont autant de manières de s'émanciper des rapports marchands et administrés.

C'est pourquoi les premières manifestations du mouvement écologique, datant du XIXe siècle, s'opposaient à la dépossession du milieu de vie et à la détérioration culturelle causée par l'exploitation industrielle, sans que soit encore en jeu la survie de l'humanité.

«Ce milieu était bouleversé, technicisé, bétonné, colonisé pour correspondre aux exigences de la mégamachine industrielle. Celle-ci aliénait aux habitants le peu qu'il leur restait du milieu naturel, les agressait par des nuisances et, plus fondamentalement, confisquait le domaine public au profit d'appareils techniques qui symbolisaient la violation par le capital et par l'État du droit des individus à déterminer eux-mêmes leur façon de vivre ensemble, de produire et de consommer.»



Jonathan Durand Folco: «Pour juger de la pertinence d'exploiter les gaz de schiste, le gouvernement Charest a choisi l'évaluation environnementale stratégique. Mais est-ce une bonne façon d'envisager et de justifier l'exploitation actuelle des ressources naturelles?»



Le philosophe et journaliste français André Gorz (1927-2007), cofondateur du *Nouvel Observateur*, oppose au «capitalisme vert» un écosocialisme, également hostile au néolibéralisme et au socialisme autoritaire des modèles soviétique et chinois.

L'exemple de la filière des gaz de schiste est frappant à cet égard. Bien qu'elle semble procéder d'un choix technique, elle provient plutôt d'une orientation politico-économique: elle prévoit une croissance toujours plus élevée des besoins d'énergie (au lieu de programmes d'efficacité énergétique), privilégie la concentra-

tion de techniques lourdes et dangereuses (l'hydrofracturation est maintenant interdite en France), tout en négligeant l'intérêt des communautés (mépris des citoyens et des municipalités) et les risques évidents pour l'environnement (pollution de l'eau, de l'air et de la terre du bassin agricole du Saint-Laurent).

Evidemment, plusieurs s'indignent du colonialisme évident des groupes privés qui s'approprient sans vergogne les ressources naturelles du territoire québécois en ne redonnant que de minuscules redevances et quelques emplois à la population.

Mais l'État ne peut régler l'ampleur du problème par la simple instauration de normes environnementales et en demandant un peu plus d'argent aux industries. D'après le philosophe Ivan Illich (1926-2002) — dont Gorz s'inspire abondamment —, nous sommes schématiquement devant le dilemme suivant:

■ ou bien nous nous regrou-

refusait hier et, fondamentalement, rien ne change.»

Ce qui est nécessaire, aux yeux de Gorz, ce n'est pas un réajustement superficiel du système économique mais un changement de mentalité et une réorientation globale de notre civilisation. C'est pourquoi il oppose au «capitalisme vert» un écosocialisme également hostile au néolibéralisme et au socialisme autoritaire des modèles soviétique et chinois. Pour dépasser la religion de la croissance illimitée, nous devons d'abord assurer l'autolimitation, qui est explicitement entravée par la rationalité économique qui exacerbe les besoins en vue d'accroître ses profits.

«Le modèle de consommation du capitalisme développé résulte ainsi de l'exigence propre au capital de créer le plus grand nombre possible de besoins et de les satisfaire par le plus grand flux possible de marchandises. La recherche de l'efficacité maximale [...] exige ainsi l'inefficacité maximale dans la couverture des besoins: le gaspillage maximum.»

C'est pourquoi Gorz nous exhorte à redéfinir nos besoins, c'est-à-dire à établir une norme commune du «suffisant» permettant de limiter notre production et notre consommation.

Cela ne peut être imposé de force par l'État ni laissé au libre choix des consommateurs placés devant des marchandises écoénergétiques. Il faut d'abord sortir de la société de travail qui nous condamne à ne pas produire ce que l'on consomme, à ne pas consommer ce que l'on produit et à ne profiter du temps libre qu'en consommant du divertissement.

Cela doit passer par une «politique d'ensemble qui demande aussi qu'on repense l'architecture et l'urbanisme, les équipements et services publics, les rapports ville-campagne, de manière à décloisonner les sphères de vie et d'activité, à favoriser les échanges auto-organisés».

Le but est de favoriser l'autoproduction par la réduction du temps de travail et un revenu suffisant garanti. Les individus pourraient ainsi devenir moins dépendants du marché et des prises en charge par l'État car ils pourraient répondre à leurs besoins

en reconstituant «un tissu de solidarités et de socialités vécues, fait de réseaux d'aide mutuelle, d'échange de services, de coopératives informelles».

L'écologie politique préconisée par Gorz permet d'éclairer les enjeux énergétiques du Québec. Le 3 octobre, *Le Devoir* mentionnait que «le premier mi-

nistre Jean Charest juge intéressante la proposition de Lucien Bouchard de faire du gouvernement un partenaire financier pour le développement des gaz de schiste. Mais le Québec n'est pas rendu là, a dit M. Charest, qui veut d'abord s'assurer que l'exploitation de la ressource est sécuritaire.»

En somme, les futures décisions du gouvernement reposent entièrement sur les conclusions de l'EES, qui se limite pourtant à un calcul coûts-bénéfices, mettant dans un même panier les risques pour la santé et l'environnement ainsi que les profits potentiels pour l'industrie privée et l'État.

Or, cette «expertocratie» ne remet pas en question l'hégémonie de la rationalité économique qui effrite les rapports humains, détruit l'environnement et menace le sort des générations futures au nom du profit qui prescrit des besoins de croissance illusoire. Autrement dit, les mots d'ordre des politiques néolibérales préconisées par M. Charest ne sont pas «justice sociale et écologique», mais «sécurité et croissance».

De plus, l'État ne semble pas à l'écoute de ses milliers citoyens alarmés. Ceux-ci ne s'inquiètent pas de la disparition potentielle de lointaines espèces menacées mais de la dégradation actuelle et illégitime de leur milieu de vie, de leurs conditions d'existence.

Une étude de marché?

À quoi serviraient des milliards de dollars à l'État si notre agriculture était rendue impossible en raison d'une contamination induite par ces centaines de produits chimiques qui seraient injectés dans le sol?

Pourquoi développer des filières énergétiques industrielles (pétrole, gaz et hydroélectricité) alors que nous entrons dans une ère postindustrielle, où chacun pourrait mieux construire sa maison (autoconstruction) ou encore électrifier sa communauté des éoliennes autogérées?

Une EES formée par des ingénieurs, des lobbyistes et des fonctionnaires est-elle la bonne façon de favoriser l'économie locale, de donner la parole aux citoyens et d'assurer la souveraineté alimentaire de la population?

Faut-il une étude de marché d'une ou deux années pour sécuriser une telle entreprise ou examen de conscience collectif sur la manière dont nous devons organiser le monde de demain?

Espérons qu'en 2012 se lèvera la critique de l'«expertocratie» et le début de l'autolimitation démocratique et conviviale.

■ Des suggestions, des commentaires? Écrivez à Antoine Robitaille: arobitaille@ledevoir.com. Pour lire ou relire les anciens textes du *Devoir de philo* ou du *Devoir d'histoire*: www.ledevoir.com/societe/le-devoir-de-phil.

